

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **17 (1990)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Impressum

Revue Suisse

Revue pour les Suisses de l'étranger
17^e année

Paraît quatre fois par an en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 30 éditions régionales.

Impression: Berne, Paris, Lugano, New York, Johannesburg, Buenos Aires.

Tirage total: 254 900 exemplaires

Rédaction:

Dr Stephan Müller, Secrétariat des Suisses de l'étranger, Berne
Heidi Willumat, Service des Suisses de l'étranger, DFAE, Berne

Traduction:

Michel Niquille

Editeur, rédaction centrale, administration et publicité:

Secrétariat des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16
Téléphone 031 44 66 25
Télex 912 118 asse ch
Téléfax 031 44 21 58
Compte de chèques postaux
30-6768-9



En sa qualité de pays de transit, la Suisse occupe une place importante. Le Gothard continue à être un maillon important sur l'axe Nord-Sud. Sur la photo: Tronçon ferroviaire du Gothard et autoroute N2.

(Photo: Keycolor)

Editorial

Au cœur de l'Europe



Dans mon premier éditorial, je tiens, chers compatriotes à l'étranger, à vous adresser mes cordiales salutations. Je suis prêt, avec la collaboration de mes collègues du Service des Suisses de l'étranger du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), à m'employer à la défense de vos intérêts. Je saisis cette occasion pour vous rappeler que le Service des Suisses de l'étranger – qu'il ne faut pas confondre avec le Secrétariat des Suisses de l'étranger de l'Organisation des

Suisses de l'étranger, qui est une institution privée – est le seul service de la Confédération à s'occuper de toutes les affaires concernant les Suisses de l'étranger, qui sont au nombre de plus de 450 000. Dans l'un des prochains numéros de la Revue Suisse, nous vous présenterons notre service un peu plus en détail.

Et maintenant, quelques mots sur le thème du présent numéro, à savoir la politique des transports: il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir que notre pays est situé littéralement au cœur de l'Europe. Cette situation centrale et le contrôle qu'elle donne sur les principaux passages alpins ont toujours conféré à la Confédération d'autrefois et à la Suisse d'aujourd'hui un rôle important en Europe.

Le gouvernement suisse est tout à fait conscient de cette situation et de l'importance des transversales alpines, surtout maintenant que les pays d'Europe se rapprochent toujours davantage les uns des autres. La Suisse est prête à contribuer dans une large mesure au développement des liaisons nord-sud et, partant, à celui des transports en Europe. En approuvant récemment le message aux Chambres fédérales concernant la construction de la nouvelle ligne ferroviaire alpine (connue sous le nom de NLFA), le Conseil fédéral a manifesté son intention de faire en sorte que la Suisse participe d'une manière constructive au processus d'intégration. En outre, la construction d'une nouvelle transversale alpine va tout à fait dans le sens d'une politique des transports respectueuse de l'environnement. Ce projet gigantesque, qui coûterait quelque 10 milliards de francs, constituera – s'il est adopté par le Parlement puis, le cas échéant (en cas de référendum), par le peuple – le plus grand projet jamais réalisé par la Confédération. Pour cela, il faut faire preuve de beaucoup de courage, être prêt à prendre des risques et à accepter des sacrifices.

Il est évident que notre pays en tirerait un très grand profit: les liaisons avec l'Europe seraient plus courtes et plus rapides, les contacts plus fréquents et plus intenses. Nous pourrions ainsi participer à ce processus unique de l'intégration européenne, auquel nous ne pouvons en aucun cas nous soustraire.

Il me semble qu'en publiant son message sur la NLFA, le Conseil fédéral a fait preuve de beaucoup de clairvoyance quant à l'avenir de l'Europe, ce qui est exactement le contraire de ce qu'on lui reproche parfois. Il appartient maintenant au Conseil des Etats, au Conseil national et peut-être aux citoyens de faire mentir les méchantes langues qui nous accusent de faire preuve d'un égoïsme bien helvétique face à l'Europe et d'avoir une mentalité de «hérisson».

Rolf Bodenmüller, ministre, chef du Service des Suisses de l'étranger, DFAE

Sommaire

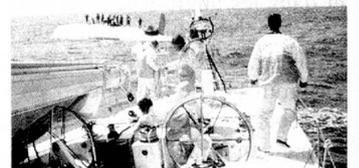


Forum:
La politique des transports **4**

Biens suisses en RDA **12**

Pages vertes:
Nouvelles locales

Mosaïque **14**



Sport:
Pierre Fehlmann **17**

Il y a 100 ans mourait
Gottfried Keller **18**



700^e anniversaire **20**

Communications du SSE **21**

Communications
officielles **22**